CJ1375
.R37

11.14.06.

Library of the Theological Seminary,

PRINCETON, N. J.

Division CJ 1375

Section R37

PETITE BIBLIOTHÈQUE D'ART

ET D'ARCHÉOLOGIE

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION DE M. L. DE RONCHAUD

Directeur des Musées nationaux

LES

MONNAIES JUIVES

DU MÊME AUTEUR

A la librairie HACHETTE

HAMLET, de Shakespeare, texte révisé, traduction et introduction. 1 vol. in-12, 1880.

HISTOIRE DES ISRAÉLITES, depuis leur dispersion jusqu'à nos jours. 1 vol. in-12, 1885.

A la librairie PICHON (Cotillon)

DE L'ÉTAT DE SIÈGE. 1 vol. in-8 jésus, 1885.

A la librairie DURLACHER

LES ÉTUDES D'HISTOIRE JUIVE, de 1881 à 1886. (Cinq rapports adressés à la Société des Études Juives.)

A la librairie ROLLIN et FEUARDENT

ESSAI SUR LA NUMISMATIQUE DES ROIS DE CAPPADOCE. 1 vol. in-8, 1887.

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

LES

Monnaies Juives

PAR

THÉODORE REINACH

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1887

A

MONSIEUR ERNEST RENAN

Hommage de respect et d'affection

T. R.

LES MONNAIES JUIVES

La numismatique, quoiqu'elle soit une des parties les plus anciennement cultivées de l'archéologie, n'a pas encore réussi à conquérir la faveur du grand public. Il a rarement l'occasion de voir des médailles intéressantes, et, quand il en entend parler, c'est généralement par les prix exorbitants qu'elles atteignent dans les enchères. Aussi n'est-il que trop porté à voir dans les numismatistes des collectionneurs maniaques, dans leur prétendue science une pure curiosité, qui se classe entre celles des collectionneurs d'autographes et de boutons d'uniformes.

Je n'ai pas à prendre ici la défense des *numismatistes :* ils sont d'ailleurs bien trop absorbés dans la contemplation jalouse de leurs trésors

pour se soucier du bien ou du mal qu'on peut dire d'eux. Mais je voudrais réagir contre l'injuste dédain dont la *numismatique* est l'objet et faire voir, d'abord, en peu de mots, qu'elle est une science véritable et l'un des auxiliaires les plus précieux des recherches historiques.

Supposons, pour fixer les idées, qu'en deux mille ans d'ici, lorsque la civilisation dont nous sommes si fiers sera éteinte et presque oubliée, un savant vienne à retrouver un exemplaire de la médaille suivante :

Fig. 1.

Ne pense-t-on pas que, avec un peu de perspicacité, il pourra en tirer les conclusions

les plus intéressantes sur l'état de notre société française à cette fin du XIX^e siècle ? Et en effet :

En *pesant* la pièce, — 25 grammes — il déterminera immédiatement notre système de poids et mesures. Il saura que notre unité monétaire était une pièce d'argent du poids de 5 grammes appelée *franc*.

En *analysant* une parcelle de métal, en constatant le faible alliage de cuivre qu'elle renferme, il reconnaîtra la scrupuleuse loyauté de notre administration des monnaies.

En examinant l'aspect extérieur de la pièce, — ses faces bien planes, son contour parfaitement régulier, sa *tranche* d'une épaisseur uniforme et marquée de caractères en relief — il admirera la perfection de notre outillage scientifique, de nos procédés matériels ; il devinera que nos monnaies circulaient beaucoup et qu'elles devaient pouvoir s'empiler.

Passant à l'examen des *types*, notre numismatiste sera peut-être moins frappé du génie de nos dessinateurs que de l'habileté de nos ouvriers. Il s'étonnera que cette pièce, datée

de l'an 1875, reproduise servilement des types de l'an VII de la première République. Il se demandera s'il valait bien la peine d'immortaliser le nom de l'inventeur de cette froide allégorie, en faisant figurer sa signature au bas de son œuvre, privilège qui, dans l'antiquité, n'était accordé qu'aux plus grands artistes.

Enfin les *légendes* de la médaille lui apprendront, l'une, — *République française* — la forme de notre gouvernement en l'an 1875; la seconde, — *Liberté, Egalité, Fraternité* — notre idéal politique et social; la troisième, — *Dieu protège la France* — le principe monothéiste de notre religion.

Je passe sous silence les innombrables controverses auxquelles donneront lieu les trois « différents » du revers. Parviendra-t-on à y reconnaître la marque de l'atelier (Paris), l'emblème du graveur et celui de l'entrepreneur des monnaies ? J'en doute.

En résumé, état économique, industriel, scientifique, prospérité des arts, idéal politique, gouvernement, religion — il n'est pas

un côté de notre civilisation que cette modeste pièce de 5 francs, qui n'est pour nous qu'un banal instrument d'échange, ne puisse servir à éclairer un jour. Eh bien, ce que nos monnaies d'aujourd'hui seront pour les savants de l'an 4000, les monnaies d'il y a deux mille ans le sont pour nos savants d'aujourd'hui : je veux dire une source inépuisable de renseignements authentiques de tout genre pour la vaste enquête que nous avons ouverte sur la vie de l'antiquité.

Ce simple aperçu suffit pour justifier l'étude approfondie de la numismatique classique ; mais les monnaies dont je me propose de traiter ici n'ont pas tout à fait le même genre d'intérêt que les monnaies grecques ou romaines. Les médailles grecques, comme toutes les productions de ce peuple si doué, valent surtout par leur beauté : elles présentent en raccourci une histoire complète de l'art grec. Quant aux médailles romaines, il faut y voir, avant tout, une incomparable galerie de portraits historiques. On ne devra chercher dans la numismatique juive ni chefs-d'œuvre, ni

portraits. Les graveurs en médailles juifs étaient des artistes fort ordinaires, et la ressource principale de leur art, la reproduction de la figure humaine ou animale, leur était enlevée par la stricte observation du précepte du *Décalogue :* « Tu ne feras pas d'image taillée, ni aucune ressemblance des choses qui sont sur la terre, dans les cieux, ni sous les eaux[1]. » En revanche, les médailles juives sont, par la sévérité même de leurs types, l'image fidèle du peuple profondément religieux et médiocrement esthétique qui les a créées. Le caractère dans lequel sont tracées les légendes offre le plus grand intérêt pour l'histoire de l'alphabet. Les variations mêmes des inscriptions et des types, si restreint que soit le cercle où elles se meuvent, reflètent les diverses influences que le judaïsme a subies, ses alternatives d'indépendance et de servitude, d'enthousiasme et de relâchement. Enfin, plusieurs médailles, tant parmi les monnaies juives proprement dites que parmi les monnaies

[1] *Exode*, xx, 4.

grecques ou romaines qui se rapportent à des faits de l'histoire juive, viennent éclairer, compléter ou rectifier les renseignements des historiens. Si l'on ajoute que la numismatique juive présente, suivant le mot de M. Renan, des difficultés de classement énormes, et que l'attrait de la difficulté à vaincre suffit pour intéresser les savants, en dehors même de tout résultat positif[1], on reconnaîtra que

[1] Principaux travaux sur la numismatique juive (outre les ouvrages généraux d'Eckhel, Mionnet et Lenormant) : Perez Bayer, *De numis hebraeo-samaritanis* (1781), etc. — Cavedoni, *Numismatica biblica* (1849). — De Saulcy, *Recherches sur la numismatique judaïque* (1854). — Lewy, *Geschichte der jüdischen Münzen* (1862). — Madden, *History of jewish coinage* (1864; 2e édition, en 1881, sous le titre : *Coins of the Jews*). — Merzbacher, *Untersuchungen über alte hebräische Münzen* (*Zeitschrift für Numismatik* de Berlin, 1876 suiv.). — Zuckermann, *Ueber talmudische Münzen und Gewichte*. Berlin, 1862. Et de nombreux articles par ces auteurs et d'autres (Garrucci, de Vogüé, Reichardt, von Sallet, Graetz, etc.), disséminés dans les diverses *Revues* numismatiques, archéologiques, etc. On trouvera une bibliographie à peu près complète de 1849 à 1879 dans la 2e édition de Madden, qui peut être regardée comme un *Corpus*, bien que la classification laisse encore beaucoup à désirer.

cette étude vaut peut-être le quart d'heure de peine que Pascal refusait à la philosophie.

I

La numismatique juive ne commence qu'avec les Macchabées. Cette assertion pourra, au premier abord, surprendre les personnes qui se souviennent soit des passages du Talmud où il est question des monnaies d'Abraham, de Josué, de David, de Mardochée [1], soit des nombreux versets de l'Écriture qui mentionnent des paiements en *sicles* à l'époque des rois, des juges et même des patriarches [2]. Mais il n'y a là qu'une illusion ; les passages du Talmud ne sont que d'ingénieuses allégories, et quant à ceux de la Bible, — sans me lancer dans l'épineuse question de l'époque où nos textes bibliques ont été définitivement

[1] Midrash *Bereshit Rabba*, c. XXXIX. — Talmud de Babylone, *Baba Kamma*, 97.

[2] *Genèse*, XXIII, 16 ; *Juges*, XVII, 2-4 ; I *Rois*, X, 29, etc.

rédigés — il suffira de remarquer que le mot *sicle*, comme le mot livre dans nos langues modernes, a signifié un certain poids d'argent longtemps avant de désigner une pièce de monnaie de ce poids. Partout dans la Bible où il est question de sicles, de mines ou de talents d'argent, c'est de l'argent *pesé* qu'il faut entendre et non de l'argent *monnayé*. En veut-on la preuve ? D'abord on n'a jamais retrouvé de ces sicles d'une antiquité si vénérable — ceux qu'on a essayé de faire passer pour tels ne sont que d'impudentes falsifications modernes. Ensuite aucun des peuples voisins des Hébreux, quoique plus avancés que ceux-ci en civilisation, ne connaissait l'usage de la monnaie.

A la vérité, l'emploi des métaux précieux comme instrument d'échange remonte dans l'Orient à une très haute antiquité ; mais ces métaux s'employaient sous forme de lingots, de barres, tout au plus d'anneaux, dont le poids n'avait rien d'uniforme. La figure 2, empruntée à un monument égyptien, vous représente un personnage en train de peser des anneaux de métal qu'il a reçus en paiement ;

les poids ont la forme de bœufs et de lions. Pareil usage régnait en Assyrie, en Phénicie, et probablement aussi chez les Hébreux. De là l'importance extraordinaire attribuée par nos textes à la justesse des poids et des balances : « Une fausse balance, dit l'Écriture, est une abomination devant le Seigneur[1]. »

Fig. 2.

Ce furent les Lydiens, un peuple à moitié sémitique, qui inventèrent, au VII^e^ siècle

[1] *Proverbes*, XI, 1.

avant l'ère chrétienne, la monnaie proprement dite, c'est-à-dire des lingots uniformes, garantis de bon poids et de bon titre par le poinçon officiel de l'État. Cette invention, qui supprimait l'emploi de la balance dans la plupart des transactions, eut un rapide succès. Elle se répandit d'abord en Grèce, où la monnaie ne tarda pas à prendre un caractère artistique, puis dans les pays commerçants de l'Asie antérieure. Elle n'était pas encore parvenue en Syrie lorsque le royaume de Juda cessa d'exister (587 av. J.-C.). Quand les Juifs revinrent de la captivité de Babylone, leur nouvelle communauté n'avait ni l'activité commerciale ni l'indépendance politique nécessaires pour battre monnaie : le droit de monnayage était considéré, en effet, par les anciens comme le privilège par excellence des peuples autonomes, et les Juifs n'étaient que les obscurs tributaires du roi de Perse. Si des monnaies circulèrent à Jérusalem dès cette époque, ce furent les monnaies officielles de l'empire perse, les *dariques* d'or (fig. 3) et les *sigles* d'argent médiques.

La situation politique des Juifs ne fut modifiée en rien par la conquête d'Alexandre. De vassaux des Perses ils devinrent vassaux

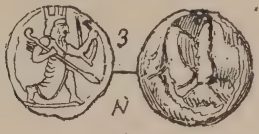

Fig. 3.

des Macédoniens, puis des dynasties nées du démembrement de l'empire d'Alexandre. Pendant le IIIe siècle ils dépendirent généralement des Ptolémées, pendant le IIe, des Séleucides, qui s'emparèrent définitivement de la Palestine sous Séleucus Philopator (187-175). Les Juifs pratiquaient librement leur culte et administraient leurs affaires intérieures ; mais ils payaient tribut au roi d'Egypte ou de Syrie, et le grand prêtre n'était que l'intermédiaire officiel entre la communauté et le pouvoir central. On comprend que, dans ces conditions, il ne pouvait être question ni d'un *État* juif, ni de monnaies juives. Les Juifs se servaient assurément de monnaies, mais c'é-

taient des monnaies grecques, fabriquées au nom des rois macédoniens. Aux dariques et aux sigles ont succédé les *statères* d'or d'Alexandre, les drachmes, didrachmes et tétradrachmes d'argent des Ptolémées et des Séleucides (fig. 4).

Ici une observation importante. Quand les Macédoniens conquirent la Syrie méridionale (Phénicie et Palestine), ils y trouvèrent établi un système de poids et de mesures appelé *phénicien* et venu en droite ligne

Fig. 4.

d'Assyrie; dans ce système, commun aux Juifs et à leurs voisins, l'unité de poids, le sicle (*shekel*) ou statère, pesait environ

14 grammes. Au contraire, Alexandre avait adopté pour ses monnaies et répandu partout sur son passage le système dit *attique*, dans lequel le tétradrachme ou statère d'argent pesait environ 17 grammes[1]. Le système

[1] Il ne faudrait pas croire que le système phénicien fût une *dégradation* du système attique : c'est le contraire qui est vrai ; le système attique, qui vient aussi de Ninive, mais par une autre voie, a subi plusieurs altérations avant sa fixation par Solon et même depuis ; le système phénicien, grâce à l'activité commerciale de la Phénicie, est resté à peu près immuable. Comment donc expliquer le résultat paradoxal que le statère phénicien pèse moins que le statère attique ? C'est que le statère phénicien ou sicle est en réalité un *didrachme* (c'est toujours par ce mot que les Septante rendent l'hébreu *shekel*), et le demi-statère (ou demi-sicle), une *drachme ;* quant aux tétradrachmes, ce sont ces grandes pièces de 28 gr., vulgairement appelées *octadrachmes,* qui furent frappées à Sidon et ailleurs sous la domination perse. Maintenant, comme, dans le système attique, on donna le nom de *statère* au tétradrachme de 17 gr. et que les vrais tétradrachmes phéniciens cessèrent d'être frappés à l'époque grecque, il n'y a aucun inconvénient, pour faciliter le langage, à considérer les mots *tétradrachme* et *statère* comme synonymes, même dans le système phénicien. C'est ce qui se fit d'ailleurs en pratique, et voilà pourquoi, à l'époque romaine, le mot *didrachme* équivaut à *demi-sicle* et non à *sicle*. Dans la *Mishna,* le mot *sicle* est pris au sens de *demi-sicle* (didrachme) ; le tétradrachme ou statère s'appelle *séla*.

attique fut d'abord introduit en Syrie, mais il mécontenta les populations, habituées à compter suivant le système phénicien ; aussi, quand les Ptolémées se rendirent maîtres de la Palestine, ce fut ce dernier système qu'ils y rétablirent et qu'ils adoptèrent même pour l'Égypte. Un siècle après, les Séleucides arrachèrent la Palestine aux Ptolémées, et avec eux reparut le système attique ; il rencontra les mêmes résistances que la première fois, et bientôt les Séleucides, tout en conservant le système attique pour leurs autres possessions — Syrie du Nord, Mésopotamie, Babylone —, monnayèrent d'après le système phénicien dans leurs ateliers de la Syrie méridionale ; ils firent même figurer au revers de ces médailles l'aigle des Ptolémées, auquel le public était habitué. Plus tard, dans la deuxième moitié du IIe siècle avant J.-C., plusieurs villes de Phénicie, notamment Tyr et Sidon, obtinrent des Séleucides affaiblis une situation privilégiée : elles furent exemptées de l'impôt et autorisées à frapper monnaie en leur nom propre. Naturellement ces villes

employèrent, elles aussi, pour leurs monnaies d'argent le système phénicien. Ces monnaies, particulièrement celles de Tyr, conquirent bientôt la vogue, grâce à leur fabrication loyale et à l'uniformité de leurs types, qui favorisait leur diffusion commerciale. Les tétradrachmes de Tyr ont pour types la tête d'Hercule (fig. 5)

Fig. 5.

— ou plutôt de Melqarth, dieu national des Tyriens — et l'aigle ptolémaïque ; ils portent une date calculée d'après une ère qui commence en 126 av. J.-C. Non seulement ces monnaies pénétrèrent à Jérusalem mais elles y devinrent, au temps des Macchabées et des Hérodes, le principal instrument d'échange. Ce qui le prouve, c'est que les docteurs de la loi déci-

dèrent que les taxes du temple, particulièrement la taxe du demi-sicle par tête, imposée à tout Israélite, devait être acquittée en *monnaie tyrienne*[1] : entendez, en didrachmes ou tétradrachmes (statères) de Tyr. Les pièces d'un poids équivalent (pièces de Sidon, des Ptolémées, des derniers Séleucides) étaient sans doute admises, mais il n'en était pas de même des pièces frappées d'après tout autre système, et, comme il existait dans la circulation beaucoup de ces pièces (drachmes attiques d'Éphèse et de Cappadoce, tétradrachmes d'Antioche, deniers romains), des changeurs étaient établis dans la cour du Temple pour fournir au contribuable imprévoyant la mon-

[1] *Mishna Bechorot*, VIII, 7 ; *Tosefta Ketubot*, XII, fin. Josèphe mentionne (B. J., II, 21, 2) un statère de Tyr qu'il considère comme équivalent à 4 drachmes *attiques*. En théorie, c'est une erreur, mais en pratique, à l'époque de Josèphe, la drachme attique, censée équivalente au dernier romain, avait considérablement baissé de poids et ne valait plus que 3 grammes $\frac{1}{2}$ d'argent fin au plus, c'est-à-dire précisément le quart du statère tyrien. Josèphe donne ailleurs (*Antiq.*, III, 8, 2) la même évaluation pour le sicle hébraïque. Comparez *Bechorot*, 50 *a*, et *Baba Mezia*, 52 *a*.

naie légale en échange de l'argent dont il était porteur. Probablement ces changeurs prélevaient une commission, parfois même une commission exorbitante : c'est ce qui explique l'indignation de Jésus contre eux[1].

II

Les Juifs n'auraient peut-être jamais songé à frapper une monnaie nationale sans le changement politique qu'amenèrent les persécutions d'Antiochus Epiphane. Ce « Joseph II en caricature, » comme on l'a appelé, en voulant imposer de force l'hellénisme et la religion hellénique à tous ses sujets, provoqua en Judée une réaction violente du sentiment national. Une famille de héros, les

[1] *Mathieu*, XXI, 13 ; *Marc*, XI, 17 ; *Luc*, XIX, 46. Cp. Zuckermann, p. 18. — L'*or* doit de tout temps avoir été accepté pour le paiement de l'impôt sacré ; les contributions des communautés éloignées étaient même ordinairement expédiées sous cette forme, moins encombrante. (Cicéron, *pro Flacco*, 28.) Comparez Mishna, *Shekalim*, II, 1.

Macchabées ou Hasmonéens, se mit à la tête du mouvement patriotique et religieux, et, après une lutte de plus de trente ans, semée de vicissitudes, la cause juive triompha. Elle dut son succès moins encore aux victoires des trois frères Judas Macchabée, Jonathan et Simon, qu'à leur habile politique, à leur alliance avec Rome et aux dissensions intestines des Séleucides. Dès l'année 142 av. J.-C. l'un des prétendants au trône de Syrie, Démétrius II, pour se concilier les Juifs, renonça à tout tribut de leur part, ce qui équivalait à la reconnaissance pratique de leur indépendance. Son frère, Antiochus VII Sidétès, confirma l'acte de son prédécesseur; plus tard, il est vrai, ce roi s'empara de Jérusalem et rétablit l'obligation du tribut, mais sa mort et la faiblesse croissante de ses successeurs permirent aux Juifs de s'en affranchir de nouveau, cette fois définitivement. A partir de ce moment, les descendants de Simon Macchabée, sous le titre de grands prêtres d'abord, puis de rois (105), furent de véritables souverains indépendants et conqué-

rants, qui finirent par régner sur un territoire presque aussi étendu que le royaume de David et de Salomon.

Indépendance politique et monnayage autonome étaient, on l'a vu, chez les anciens, deux termes inséparables. Aussi les premières lettres de franchise des rois syriens adressées à Simon Macchabée — en supposant leur texte authentique — accordaient-elles expressément aux Juifs le droit de battre monnaie [1] ; mais aucun document n'indique que Simon ait fait usage de ce droit [2], et effectivement je ne crois pas que nous possédions de monnaie de ce prince : les pièces qui portent le nom de Simon tout court, ou de *Simon nasi Israël,* appartiennent au faux messie Bar-

[1] Voir la lettre d'Antiochus VII Sidétès à Simon, I *Maccab.*, xv, 2-9. La leçon καὶ ἐπέτρεψάν σοι ποιῆσαι κόμμα ἴδιον νόμισμα τῇ χώρᾳ σου me paraît préférable à ἐπέτρεψα. Antiochus fait allusion aux termes, d'ailleurs inconnus, du décret de Démétrius II.

[2] On sait même (I *Maccab.*, xv, 25-41) qu'Antiochus Sidétès ne tarda pas à annuler *toutes* les concessions qu'il avait faites aux Juifs.

cochébas, contemporain d'Adrien ; les sicles d'argent, au nom de *Jérusalem,* souvent attribués à Simon, se placent, à mon avis, au temps de la première révolte des Juifs sous Néron.

Le premier prince juif qui ait battu monnaie est donc Jean Hyrcan Ier, fils et successeur de Simon (135-106). Ce prince et ses successeurs ne frappèrent que des pièces de bronze destinées à une circulation purement locale. La raison en est simple. D'abord la lettre des privilèges n'autorisait probablement pas les Hasmonéens à monnayer de l'argent ; ensuite, une pareille monnaie, avec ses types austères et ses légendes hébraïques, n'aurait en aucune chance d'être reçue en dehors de son pays d'origine, tandis que, inversement, la monnaie grecque — royale ou municipale — circulait partout en Judée et suffisait parfaitement aux besoins du commerce juif. On a déjà vu que les taxes du temple s'acquittaient toujours en monnaie *tyrienne :* bien certainement, s'il avait existé à cette époque des *sicles juifs*, c'est à ceux-ci que les rabbins auraient donné la préférence.

Nous avons conservé un assez grand nombre de monnaies de bronze des Hasmonéens. Elles sont de modules divers, les plus grandes étant les dernières. Les types en sont scrupuleusement conformes à la tradition mosaïque et ne représentent que des objets inanimés : car si les Juifs ne répugnaient pas à l'*emploi* de monnaies figurées fabriquées par des païens, même pour les taxes sacrées[1], en revanche, ils auraient cru contrevenir à la défense du Décalogue s'ils avaient

Fig. 6.

fabriqué eux-mêmes des monnaies de ce genre. Les types de ces bronzes sont d'ailleurs insignifiants et empruntés, pour la plupart, aux monnaies contemporaines des Pto-

[1] Il est probable qu'une fois versé au trésor du temple tout l'or et l'argent monnayé était fondu et transformé en lingots.

lémées ou des Séleucides : couronne, corne d'abondance, fleur, ancre, astre, palme[1]. Quant aux légendes, elles sont de deux sortes. Sur les plus anciennes pièces, comme celles de Jean Hyrcan Ier (fig. 6) et de Juda Aristobule, ainsi que sur quelques-unes des pièces de leurs successeurs[2], la légende est purement hébraïque et ainsi conçue : N... (*Yehohanan* ou *Yehuda*) *Hakhohen haggadol ve Heber ha Yehudim*, c'est-à-dire : « X... grand prêtre et la communauté des Juifs. » On trouve aussi quelquefois *Rosh Heber*, « chef de la communauté » ; dans ce cas, la formule reproduit absolument le titre officiel que le livre des Macchabées donne à Simon[3].

Sur les pièces les plus récentes, au contraire, à partir d'Alexandre Jannée (105-78),

[1] On attribue au dernier Hasmonéen, Antigone, de petites monnaies au type du candélabre à sept branches (Madden, *op. cit.* p. 102, nos 8-9), mais l'attribution n'est rien moins que certaine.

[2] Alexandre Jannée, Jean Hyrcan II, Antigone.

[3] Ἐπὶ Σίμωνος ἀρχιερέως μεγάλου καὶ στρατηγοῦ καὶ ἡγουμένου Ἰουδαίων. I *Maccab.*, XIII, 41-42.

la légende est souvent bilingue : hébraïque sur une face, grecque sur l'autre. Sur l'une le prince figure avec son nom juif, sur l'autre avec un nom hellénique, arbitrairement choisi. Ainsi Alexandre Jannée s'intitule d'une part *Yehonatan hammelekh* (le roi Jonathan), de l'autre Βασιλέως Ἀλεξάνδρου (le roi Alexandre) (fig. 7) [1].

Fig. 7.

Plus bizarrement encore, le dernier prince de la dynastie, Antigone (40-37), prend le titre de grand prêtre sur la face hébraïque (*Mattatia hakkohen haggadol*, *Heber ha Yehudim*) et celui de roi sur la face grecque

[1] Les rares monnaies de la reine Alexandra, veuve et héritière d'Alexandre Jannée, étaient probablement aussi bilingues, mais la légende hébraïque est devenue illisible. On sait que cette reine s'appelait de son nom hébreu Salomé. (Derenbourg, *Histoire de la Palestine*, p. 102.)

(Βασιλέως Ἀντιγόνου). C'est un véritable maître Jacques que ce roi-prêtre. Ses monnaies (fig. 8), qui nous révèlent son nom hébreu, inconnu des historiens, sont les seules de la série qui portent des dates régnales : elles sont indiquées par la lettre *shin* (initiale de *shenat*, année) suivie d'un *aleph* (an 1) ou d'un *bet* (an 2).

On voit que les légendes des monnaies hasmonéennes confirment pleinement les renseignements de Josèphe sur l'histoire de

Fig. 8.

cette dynastie : d'abord scrupuleux serviteurs de la théocratie, purement juifs et prêtres, les descendants des Macchabées s'émancipent peu à peu de la tutelle des Pharisiens, s'intitulent rois et manifestent ces mêmes ten-

dances helléniques contre lesquelles leurs ancêtres avaient été les premiers à s'insurger. L'écriture de ces légendes n'est pas moins intéressante que leur contenu. On a longtemps appelé ce caractère *alphabet samaritain*, parce qu'on croyait que les Juifs l'avaient emprunté à leurs voisins de Samarie; on sait aujourd'hui qu'il représente, au contraire, la forme primitive, palestinienne de l'alphabet hébreu; il se rapproche, en effet, singulièrement de l'écriture des plus anciennes inscriptions hébraïques, la stèle de Mésa et l'inscription de Siloé. Cet alphabet, consacré par la tradition, est resté le seul en usage sur les monnaies purement juives, même après que l'alphabet carré, venu de Babylone, se fut introduit dans l'usage courant : entre les monnaies de Jean Hyrcan (135 avant J.-C.) et celles de Barcochébas (135 après J.-C.), il n'y a acune différence paléographique appréciable[1]. *On peut affirmer que toute mon-*

[1] Il faut renoncer à chercher une indication chronologique dans la forme pointée ou arrondie du *shin*. On a beaucoup de médailles des révoltes où le *shin*

naie juive écrite en hébreu carré est une falsification moderne.

III

La dynastie hasmonéenne finit, comme la plupart des dynasties orientales, dans le sang et l'imbécillité : les derniers princes de cette race furent ou des tyrans féroces, comme Alexandre Jannée, ou des grands prêtres à moitié stupides, comme Jean Hyrcan II. A deux reprises différentes, les guerres civiles des Juifs nécessitèrent l'intervention armée des Romains, qui, en 64 av. J.-C., avaient conquis la Syrie et succédé aux Séleucides en qualité de suzerains des Juifs. En 63, Pompée, pris comme arbitre entre les deux frères Hyrcan et Aristobule, se prononça en faveur

affecte la première forme sur une des faces et la seconde sur l'autre. D'autre part, le *shin* arrondi figure déjà sur les bronzes de Jean Hyrcan I, et ceux d'Antigone ont un *shin* semblable à un digamma renversé, qui ne se trouve nulle part ailleurs.

d'Hyrcan et prit d'assaut Jérusalem, défendue par les partisans de l'autre prétendant. En 37, un lieutenant de Marc-Antoine, C. Sosius, conquit de nouveau Jérusalem, où le fils d'Aristobule, Antigone Mattathias, s'était installé avec l'appui des Parthes ; le dernier descendant des Macchabées fut fait prisonnier, mené à Antioche et décapité, après avoir subi le supplice des verges.

Deux curieuses monnaies romaines nous ont conservé un souvenir de ces événements. La première (fig. 9) est un denier d'argent portant le nom d'Aulus Plautius, qui fut édile curule avec Plancius en 54 av. J.-C. ; ce Plautius, chaleureux partisan de Pompée, avait été probablement l'un de ses lieutenants pendant son expédition de Syrie. Sur le revers de son denier on voit un personnage à genoux, tendant un rameau de suppliant et tenant un chameau par la bride ; autour, la légende *Bacchius Judaeus*. Ce type est exactement copié sur les monnaies de Scaurus, frappées quelques années auparavant, et qui commémoraient la victoire de ce général (autre

lieutenant de Pompée) sur Arétas, roi des Nabatéens : la légende était ici *Rex Aretas*. Nul doute que *Bacchius Judaeus* ne soit quelque principicule plus ou moins juif de Syrie, dont la soumission avait été l'œuvre de Plautius ;

Fig. 9.

les textes ne nous parlent pas de ce personnage, mais on sait qu'au moment du passage de Pompée il existait, dans la région du Liban, plusieurs dynastes de ce genre, tenant le milieu entre le chef de brigands et le roi. L'un d'eux, mentionné par Josèphe [1], s'appelait *Dionysios :* Bacchius ne serait-il pas tout simplement la traduction latine de ce nom grec?

Le bronze de Sosius (fig. 10) est encore plus intéressant, car il a servi de prototype aux

[1] Josèphe, *Ant.*, XIV, 3, 2. Il était tyran de Tripolis. Son voisin Silas est formellement qualifié de Juif.

fameuses monnaies de Vespasien avec la légende *Judaea capta*. Le revers représente un trophée dressé entre un prisonnier juif enchaîné (Antigone) et une captive juive, personnification de la Judée. Autour, le nom du vainqueur : *C. Sosius imp* (*erator*). Sur la face de la médaille, le portrait d'Antoine et les lettres *Za*, initiales du mot *Zacynthus*, l'île ionienne où fut frappé notre bronze.

Fig. 10.

A la place des Hasmonéens, dont la descendance masculine était éteinte, les Romains mirent sur le trône de Judée l'Iduméen Hérode, dont le père Antipater avait été déjà le « maire du Palais » d'Hyrcan II. Hérode régna trente-trois ans et fut un despote actif, cruel et fastueux. Au point de vue politique, il se montra le très docile vassal des Romains ;

comme la plupart des autres princes vassaux, il ne fut autorisé qu'à frapper des monnaies de bronze. Quoique peu enclin au pharisaïsme et probablement peu croyant lui-même, Hérode respecta le sentiment national dans le choix de ses types monétaires ; il n'y fit figurer que des objets inanimés, les uns empruntés aux bronzes hasmonéens (palme, couronne, corne d'abondance), les autres nouveaux (trépied, casque, *acrostolion*), accusant parfois des prétentions à une origine macédonienne (bouclier macédonien). Les pièces les plus remarquables (fig. 11) sont

Fig. 11.

celles qui portent une date régnale (an 3) et un monogramme, qui est une marque de valeur (initiales du mot Τρίχαλκον). Sur toutes

ces monnaies, comme sur celles des autres princes de la dynastie iduméenne, la légende est purement grecque : Βασιλέως Ἡρώδου, « le roi Hérode » (on sait qu'à partir d'Hérode les fonctions de roi et de grand prêtre furent rigoureusement séparées). L'emploi exclusif de la langue hellénique prouve combien la connaissance de cette langue était répandue parmi les Juifs.

Vers la fin de sa vie, Hérode paraît s'être départi de ses ménagements habituels envers les sentiments ou les préjugés religieux de

Fig. 12.

ses sujets. Il planta un aigle d'or sur le fronton du temple de Jéhovah et, peu de jours avant sa mort, il étouffa dans le sang une révolte que provoqua cet emblème païen[1]. On

[1] Josèphe, *Ant. jud.*, XVII. 2, et *B. jud.*, I, 33, 2.

attribue à cette période agitée quelques petits bronzes au revers desquels figure un aigle (fig. 12).

Hérode mort, ses États furent partagés entre ses fils, qui durent se contenter des titres plus modestes de *tétrarque* et d'*ethnarque*. Hérode Philippe régna sur les territoires de l'est et du nord-est (Batanée, Trachonitide, Haouran), à la lisière du désert ; Hérode Antipas eut la Galilée et la Pérée ; la Judée proprement dite fut attribuée au fils aîné, Hérode Archélaüs. Les deux premiers princes eurent un règne prolongé ; leurs monnaies, peu intéressantes, n'appartiennent pas, à proprement parler, à la numismatique juive. Toutes ont des dates régnales ou des légendes grecques : « Hérode (ou Philippe) tétrarque » d'un côté, le nom de l'empereur régnant de l'autre [1]. Quant aux types, les bronzes d'Antipas ont la palme et la cou-

[1] Sur quelques monnaies d'Antipas, le nom de l'empereur est remplacé par celui de la capitale (Tibériade). C'est un billon municipal.

ronne, ceux de Philippe (fig. 13), frappés dans un pays où la population juive était en minorité, se sont affranchis de l'observation du précepte du Décalogue sur la figuration d'êtres vivants : ils représentent d'un côté la tête de l'empereur, de l'autre un temple

Fig. 13.

tétrastyle, sans doute le temple d'Auguste bâti par Hérode le Grand dans la ville de Césarée-Panias, où résidait Philippe.

Revenons à Jérusalem. Hérode Archélaüs, le fils d'Hérode le Grand, y frappa des monnaies en bronze semblables à celles de son père, avec la légende grecque « Hérode ethnarque » et des types aussi nombreux qu'insignifiants [1]. Au bout de dix ans, ce tyran

[1] Grappe, casque, caducée, ancre, proue, corne d'abondance, couronne, galère.

brutal se rendit si impopulaire que les notables juifs demandèrent et obtinrent sa déposition : Archélaüs fut exilé à Vienne en Gaule, et la Judée réduite en province (6 apr. J.-C.). Cependant la dynastie iduméenne devait encore fournir un souverain à la Judée. Trente ans après la déposition d'Archélaüs, un petit-fils d'Hérode, Agrippa, qui, élevé à Rome, avait su se rendre agréable à Caligula, obtint de celui-ci les tétrarchies d'Antipas et de Philippe, devenues vacantes par la mort ou l'exil de leurs titulaires (37-40). Après la mort de Caligula et l'élévation de Claude, à laquelle il avait contribué, il y ajouta la Judée elle-même. Agrippa réunit ainsi sous son sceptre toutes les possessions de son aïeul, et fut autorisé à prendre le titre royal. Cet ancien libertin fut un roi selon le cœur des pharisiens. Ses monnaies proprement juives (fig. 14) présentent au droit le type singulier d'un parasol, qu'on a pris aussi pour un tabernacle ; au revers, trois épis, symbole de prospérité. Il s'y intitule en grec « le roi Agrippa » et y marque une date régnale.

Outre ces monnaies, destinées à circuler en pays juif, Agrippa frappa des pièces beaucoup moins orthodoxes où figurèrent des types absolument païens (Victoire, Fortune, etc.), le portrait de l'empereur régnant, quelque-

Fig. 14.

fois même celui d'Agrippa et de son fils à cheval. Sur quelques-unes, comme sur ses inscriptions lapidaires, il s'intitule pompeusement « le grand roi Agrippa, ami de César » (Βασιλεὺς μέγας Ἀγρίππας φιλόκαισαρ). Ces monnaies n'étaient sans doute destinées qu'à circuler dans les anciennes tétrarchies d'Agrippa ou dans les villes du littoral, où la population était très mêlée; la plupart portent, en effet, le nom d'une ville nouvelle, Césarée ou Tibériade.

Enfin, un troisième type est représenté

par une pièce fort singulière, qui paraît moins une monnaie proprement dite qu'une médaille commémorative de l'avènement d'Agrippa et de son alliance avec les Romains. Elle nous montre, d'un côté, « le roi Agrippa, ami de César », de l'autre, deux mains jointes dans une guirlande — symbole d'un traité d'alliance — et une longue inscription : « Amitié et alliance du roi Agrippa avec le Sénat et le peuple romain. »

Agrippa Ier ne régna en Judée que quatre ans. A sa mort (44), son royaume fut pour la seconde fois réduit en province romaine. La Judée proprement dite ne changea plus jamais de condition politique ; quant aux autres territoires, — tétrarchies d'Antipas et de Philippe — elles furent, une fois de plus, constituées en principauté en faveur du fils d'Agrippa, Agrippa II (le frère de la fameuse Bérénice), dont la vie se prolongea plus d'un demi-siècle (jusqu'en 100). Mais quoique Agrippa II fût israélite et conservât quelques droits sur Jérusalem, notamment celui d'habiter le palais des Hérode et de nommer

le grand prêtre, sa numismatique, comme sa politique, n'eut rien de national, et ce n'est que par un abus de langage que l'on a pu compter ses monnaies parmi les monnaies juives [1]. Il en est de même des monnaies contemporaines du « royaume » de Chalcis dans le Liban, où régna une branche latérale de la famille des Hérode [2].

[1] Les monnaies d'Agrippa II sont *autonomes* ou *impériales,* mais ni les unes ni les autres ne sont conformes à la loi juive. Les premières ont au droit la tête d'Agrippa, une main tenant des épis, ou une tête tourelée ; les secondes, la tête de l'empereur régnant, avec ses titres en grec ou en latin. Au revers, les types sont variés, mais sans intérêt (fortune, victoire, galère, couronne, palmier, autel, cornes d'abondances et caducée, ancre, cercle). Il existe, en outre, des monnaies municipales de Césarée de Philippe (appelée maintenant Néronias) et de Tibériade portant le nom d'Agrippa. Les monnaies de ce prince sont toutes datées, mais ses domaines ayant varié plusieurs fois, il a adopté des ères différentes qui offrent de grandes complications.

[2] Hérode I^er^, frère d'Agrippa I^er^ (41-48) ; son fils Aristobule et la reine Salomé (Babelon, *Revue numismatique,* 1883, p. 145 ; Imhoof, *Porträtköpfe,* VI, 21, 22).

IV

On a vu qu'à deux reprises différentes — après la déposition d'Archélaüs et à la mort d'Agrippa Ier — la Judée fut réduite en province par les Romains. Cette province, avec Césarée pour chef-lieu, était gouvernée par un fonctionnaire d'ordre assez inférieur, le procurateur, qui dépendait, au point de vue militaire, du légat de Syrie. La monnaie d'or et d'argent romaine supplanta peu à peu, à cette époque, la monnaie grecque des périodes précédentes. Il est bien encore question de drachmes attiques, de statères tyriens, — spécialement affectés au paiement des taxes religieuses — mais la monnaie courante du commerce est le *denier* romain, légalement assimilé d'ailleurs à la drachme attique. C'est une pièce de ce genre (fig. 15) que les pharisiens et les « hérodiens », — c'est-à-dire les partisans de la république théocratique et ceux de la dynastie iduméenne

— montrèrent à Jésus en lui demandant s'il était permis de payer le tribut. « De qui est cette image et cette inscription ? leur dit-il. — Ils répondirent : de César. — Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu [1]. »

Fig. 15.

Outre ces deniers d'argent, il y avait encore à Jérusalem une monnaie divisionnaire de bronze, émise par les procurateurs à l'imitation des princes hasmonéens et iduméens. Elle portait en grec le nom de l'empereur régnant — auquel était parfois associé ou substitué le nom de la mère de l'empereur, de sa femme ou de son fils — et une date régnale. Cette monnaie circulait seulement

[1] *Mathieu*, XXII, 15.

en Judée et était probablement fabriquée par des ouvriers juifs ; c'est pourquoi, sans doute, les procurateurs n'y firent figurer que des emblèmes inanimés, conformes à la loi mosaïque (épi, palme, palmier, corne d'abondance, *diota*, vase couvert, couronne, etc.). Je reproduis ici (fig. 16) une pièce du pro-

Fig. 16.

curateur Ponce Pilate, frappée l'année de la Passion (an 18 de Tibère, 35 ans après J.-C.). Les types sont la couronne de laurier et le *lituus* ou bâton d'augure.

Si les procurateurs avaient montré autant de tolérance dans le reste de leur administration que dans leur monnayage, la Judée se serait facilement résignée à la perte de son indépendance. Mais des maladresses nombreuses, parfois même des actes de persécution véritables, froissèrent le sentiment reli-

gieux ; l'avarice ou l'injustice de certains gouverneurs achevèrent d'exaspérer les Juifs, déjà surexcités par la rivalité des partis et l'effervescence messianique. La tyrannie des uns croissait dans la même mesure que le fanatisme des autres ; un jour vint enfin où la mesure fut comble et où la révolte du désespoir éclata : elle fut accompagnée d'excès déplorables ; mais Tacite lui-même reconnaît que les premiers torts étaient du côté des Romains : « *Duravit patientia Judæis usque ad Gessium Florum...*[1] ».

La révolution juive commença le 17 Iyar (mai) 66, jour où le gouverneur romain fut chassé de Jérusalem[2] ; elle se termina le 8 *Eloul* (septembre) 70, jour où les derniers quartiers de la ville furent repris par les soldats de Titus[3]. Elle dura donc quatre ans et quelques mois. Dans cet intervalle,

[1] Tacite, *Hist.*, V, 10.

[2] Josèphe, *B. Jud.*, II, 15, 3-6.

[3] *Ibid.*, VI, 8, 5. On sait que le temple avait été brûlé dès le 10 Ab (août) et non le 9. (*Ib.*, VI, 4, 5.)

les Juifs furent maîtres de la Palestine entière (Judée, Samarie et Galilée) jusqu'à la fin de 67, d'une partie de la Judée jusqu'au milieu de 69, de Jérusalem seulement et de quelques moindres forteresses pendant la dernière année. Ces dates, on le verra, ont leur importance pour notre sujet.

La première révolte juive nous a laissé des pièces d'argent et de bronze. Les pièces d'argent se sont retrouvées en assez grand nombre, notamment dans deux cachettes, l'une à Jérusalem et l'autre à Jéricho. Ce sont là les *sicles* et les *demi-sicles* qu'on a attribués successivement à Esdras, à un grand prêtre du temps d'Alexandre, et à Simon Macchabée [1]. Le sicle (fig. 17) pèse en moyenne 14 grammes ; il a pour types : *au droit* une coupe — et non pas le « pot de manne » du désert ; — *au revers,* un lys à trois fleurs — et non pas « la verge fleurie

[1] L'attribution des sicles à la première révolte des Juifs a déjà été proposée par Ewald (*Götting. Nachrichten,* 1855, p. 109-122), et acceptée par Schürer, *Lehrbuch,* 1re éd., p. 365.

d'Aaron » . Les légendes, en anciens caractères hébraïques (dits *samaritains*), sont, d'une part, *Shekel Israël* « sicle d'Israël », de l'autre, *Yerushalem Kedoshah* « Jérusalem la

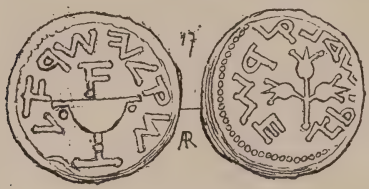

Fig. 17.

sainte ». Au-dessus du type du revers, une date, marquée par une lettre numérale, qui, sauf pour l'an 1, est précédée d'un *shin* (initiale de *shenat*, année), comme sur les bronzes d'Antigone.

Les demi-sicles, qui pèsent en moyenne 7 grammes, ont exactement l'aspect et les types des sicles (fig. 18), seulement au droit la légende se lit : *Hatzi ha Shekel* « demi-sicle ». On a des sicles des cinq années ; ceux de la quatrième sont rares, ceux de la cinquième rarissimes et d'un travail hâtif.

Quant aux demi-sicles, on n'en connaît que pour les quatre premières années.

Outre les sicles en argent, il existe encore quelques sicles en bronze des ans 3 et 4, exactement pareils aux pièces d'argent ; mais

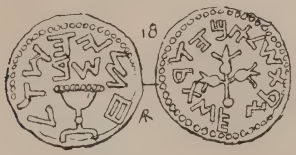

Fig. 18.

ce ne sont pas les seules pièces de bronze frappées pendant la première révolte. Nous en avons d'abord qui portent pour type (fig. 19) : une feuille de vigne (ou de

Fig. 19.

figuier) et un vase à anse, avec ou sans couvercle ; pour légende : *Herut Zion* « Li-

berté de Sion » et une date, en toutes lettres : *Shenat Shetaim* « an 2 », ou *Shenat Shalosh* « an 3 ».

Nous en avons d'autres (fig. 20) de trois modules différents, ayant pour type ordi-

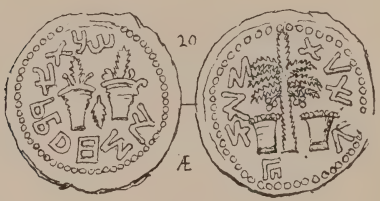

Fig. 20.

naire l'*étrog* et les deux *loulab*, c'est-à-dire le cédrat et le bouquet de rameaux que les Juifs portaient dans la fête des tabernacles ; à ces symboles s'ajoutent tantôt un palmier entre deux corbeilles de fruits, tantôt une coupe. Les pièces ont pour légende uniforme *Ligullat Zion* « Délivrance de Sion » et la date — en toutes lettres — *Shenat Arba* « an 4 ». La date est suivie de la marque de valeur : *Hatzi* « un demi-sicle » ; *Rebia* « un quart »

(de sicle), ou d'aucune mention, suivant les modules.

Nous connaissons maintenant tous les types monétaires de la première révolte, et ce tableau se passe presque de commentaires. On voit qu'un des premiers soucis des chefs de la révolution victorieuse fut de frapper des monnaies d'argent — les premières que nous ayons rencontrées dans la numismatique juive — pour mieux affirmer l'indépendance reconquise. Ces pièces étaient particulièrement destinées au paiement de la taxe du temple ; aussi furent-elles exactement calquées — comme poids, aspect et dimensions — sur les pièces tyriennes qui avaient servi jusqu'alors à cet usage ; celles-ci commençaient d'ailleurs à devenir rares, le monnayage d'argent ayant cessé à Tyr en 56 ap. J.-C. [1]. Le demi-sicle était le montant de la contribution individuelle, le sicle servait pour deux contribuables, parents ou amis, à la fois : on

[1] Madden (p. 294, note 4) cite un statère tyrien de l'an 65 ; il y a là, peut-être, une erreur de lecture.

voit par les textes que ce genre de paiement collectif était fréquent [1]. On emprunta aux pièces tyriennes, outre leur poids, leur légende : *Yerushalem Kedoshah* n'est que la traduction de l'inscription des statères de Tyr, Τύρου ἱερᾶς καὶ ἀσύλου. L'indication de la date est aussi, peut-être, une imitation de ces pièces ; mais elle trouvait déjà des précédents dans la numismatique juive.

La nouvelle ère eut pour point de départ l'année 66, sans doute le 1er *nisan* (avril) de cette année — commencement de l'année religieuse — quoique la révolte n'eût éclaté qu'en mai. Cette remarque explique bien des faits qui ont embarrassé les savants. Si les sicles de la 4e année sont rares, c'est que cette année-là commença le siège de Jérusalem et que l'argent dut bientôt se raréfier. Si les sicles de la 5e année sont rarissimes, c'est que cette année ne dura en fait que quelques mois, la ville ayant été prise dès le mois

[1] *Mathieu*, XVII, 24-27, où Jésus et Pierre paient un statère pour s'acquitter ensemble.

d'août. Une raison analogue explique les *sicles de bronze* qu'on rencontre à partir de la 3e année ; c'était sans doute une monnaie *obsidionale* émise par le gouvernement anarchique de la cité. Il en est de même des bronzes, « à l'*étrog* » de la 4e année. Ces bronzes, comme l'indiquent leurs légendes, ont une valeur légale de un demi, un quart (et probablement un sixième ou huitième) de *sicle*, quoique leur valeur intrinsèque soit à peu près nulle ; c'est une sorte de papier monnaie à cours forcé. Au contraire, les bronzes des ans 2 et 3 sont une monnaie divisionnaire ordinaire, analogue à celle que nous avons vue aux époques précédentes. Ces différences de destination expliquent les différences de types et de modules entre les deux classes de bronzes.

Les types de toutes ces monnaies révolutionnaires sont naturellement conformes aux lois mosaïques et, de plus, assez heureusement choisis. La feuille de vigne, la fleur de lis rappellent deux des principaux produits végétaux du pays. La coupe et le vase repré-

sentent grossièrement les ustensiles sacrés du temple. L'*étrog* et les *loulab* font allusion à l'une des cérémonies les plus importantes du culte juif, qui, pendant ces années exaltées, où une grande partie du peuple des campagnes s'était réfugiée à Jérusalem, devait se célébrer avec un éclat extraordinaire.

V

Après quatre ans et demi de durée, la révolution juive fut étouffée dans le sang. Non seulement il ne fut plus question de l'indépendance d'Israël, mais la Palestine devint une province spéciale occupée par une légion romaine (la X^a^ *Fretensis*, dont il reste des monnaies) ; la ville sainte et le temple incendié restèrent en ruines. Les Romains célébrèrent leur victoire, chèrement achetée, par l'érection de l'arc de Titus et par de nombreuses monnaies de tout métal et de tout module, dont les types font allusion à la répression de l'insurrection juive. Ces mon-

naies, frappées au nom et à l'effigie des empereurs Vespasien, Titus et Domitien, semblent s'être inspirées de la monnaie de Sosius citée plus haut, qui commémorait la défaite du dernier des Macchabées. Le type le plus ordinaire représente une captive — la Judée — assise ou debout, au pied d'un palmier ou d'un trophée. De l'autre côté de ce motif central, on voit tantôt, comme sur la monnaie de Sosius, un prisonnier juif, tantôt (fig. 21) l'empereur victo-

Fig. 21.

rieux, en costume militaire. Dans une autre classe de monnaies, le type est la Victoire

écrivant le nom de l'empereur sur un bouclier qu'elle appuie contre un palmier. La légende — *Judaea devicta* sur les pièces d'or et d'argent (parfois en grec : ΙΟΥΔΑΙΑΣ ΕΑΛΩΚΥΙΑΣ), *Judaea capta* sur les bronzes — ne laisse aucun doute sur la signification de ces symboles transparents [1].

Dans l'intervalle de soixante ans qui sépare les deux insurrections, nous trouvons encore deux monnaies romaines qui se rattachent étroitement à l'histoire juive. L'une est le grand bronze de Nerva (96-98) (fig. 22), dont le revers présente l'image d'un palmier, avec la légende : *Fisci judaici calumnia sublata* (suppression des délations du fisc judaïque). Le *fisc judaïque* n'était autre chose que l'impôt du demi-sicle (ou du *didrachme*) par tête, payé naguère par tout fidèle au temple de Jérusalem, et que les

[1] Une pièce unique avec la légende *Judæa navalis* (Cohen, *Monnaies impériales*, I, 365) fait allusion aux victoires navales que les Romains remportèrent sur les pirates juifs de Joppé et sur les malheureux qui tâchaient de s'enfuir par le lac de Génésareth (Josèphe, III, 9.)

Romains, maintenant que le temple n'existait plus, réclamaient à leur profit : les juifs abhorraient, avec raison, cette taxe impie, dont le produit était versé au trésor de Jupi-

Fig. 22.

ter Capitolin à Rome ; aussi s'efforçaient-ils de dissimuler leur qualité d'Israélites pour se soustraire au paiement. Les dissimulations entraînèrent des délations, des poursuites vexatoires et des visites... plus que domiciliaires. Le bronze de Nerva, qui appartient à une époque d'apaisement relatif, commémore la suppression de ces abus (*Calumnia*), sinon de la taxe elle-même.

Le bronze d'Adrien (fig. 23), frappé sous son 3e consulat (130), n'est pas moins curieux. C'est un souvenir du voyage que cet empereur nomade fit en Judée et de l'empressement — officiel — avec lequel il fut accueilli. On y voit la Judée, suivie de ses

Fig. 23.

enfants, s'avançant vers Adrien une patère à la main pour offrir une libation sur l'autel où monte déjà la flamme ; derrière elle marche un bœuf, victime désignée pour le sacrifice. Légende : « La Judée à la rencontre de l'empereur. »

Ces visites impériales, cet enthousiasme de commande, c'était le calme qui précédait

l'orage. Déjà, à la fin du règne de Trajan, une sanglante insurrection avait éclaté parmi les colonies juives de la Mésopotamie, de Chypre, de l'Egypte et de la Cyrénaïque. A la suite du voyage d'Adrien et d'actes de provocation, dont le détail est mal connu, les Juifs de Palestine prirent les armes à leur tour (133). La révolte fut longue et acharnée; elle eut pour chef un aventurier que les textes appellent Barcochébas (*Bar Cochba*) « le fils de l'étoile », sans doute par allusion à la prophétie de Balaam : « Une étoile est procédée de Jacob et un sceptre s'est élevé d'Israël; il transpercera les chefs de Moab et il détruira les enfants de Seth [1]. » Barcochébas se faisait, en effet, passer pour le Messie, et il fut reconnu pour tel par l'illustre docteur Akiba. Celui-ci et un autre rabbin, Eléazar de Modéïn, oncle de Barcochébas, que son neveu finit par soupçonner de trahison et tua d'un coup de pied, furent d'ailleurs les seuls docteurs notables qui prirent parti pour l'in-

[1] *Nombres*, XXIV, 17.

surrection; le reste du sanhédrin se tint à l'écart. Les rebelles, qui étaient au nombre de 200,000, après avoir occupé plusieurs places fortes et probablement même Jérusalem, furent traqués de repaire en repaire et finalement exterminés dans la forteresse de Béthar, leur dernier refuge (135).

Comme ses prédécesseurs, les insurgés de 66, Barcochébas affirma l'indépendance de la Judée en frappant monnaie ; mais son insurrection eut un caractère bien différent de la première et cette différence se traduit dans les types et les légendes monétaires.

En premier lieu, les insurgés de 66 étaient des pharisiens exaltés (zélateurs), démocrates jaloux, indisciplinés et niveleurs ; aussi leur monnaie ne porte-t-elle aucun nom propre. *Tres duces, tot exercitus*, dit Tacite ; les partisans d'Eléazar, fils de Simon, auraient refusé de se servir de la monnaie de Simon Bargioras, ceux de Bargioras n'auraient pas voulu de la monnaie de Jean de Giscala. Le nom sacré de Jérusalem mettait tout le monde d'accord. Au contraire, Barcochébas paraît

avoir été dictateur absolu ; il visait clairement à la royauté, et comme son oncle, Eléazar, était originaire de Modéïn, patrie des Macchabées, il n'est nullement impossible que Barcochébas rattachât son origine à la famille royale des Asmonéens[1]. Aussi fit-il figurer son propre nom sur l'immense majorité de ses monnaies, mais ce nom n'est pas celui que lui donnent les textes païens, chrétiens ou talmudiques, — celui-ci n'est qu'un sobriquet ou un patronymique, — mais le nom de *Simon*, que les médailles seules nous font connaître. Le nom de Simon établissait un lien de plus entre notre insurgé et son prototype, Simon Macchabée ; on ne doit pas trop s'étonner qu'il n'ait pas été transmis par les textes, car nous savons par d'autres exemples que les personnes qui portaient des noms très communs étaient habituellement

[1] Dans le texte inintelligible de Syncelle (p. 660, 18 : Χοχεβᾶστις ὁμονογενὴς ἡγεῖτο), il est possible que se cache le mot Ἀσαμωνογενὴς, « descendant des Asmonéens ».

désignées par leurs patronymiques, pour éviter la confusion. C'est ainsi que, dans la première insurrection, Simon Bar-Gioras est appelé par Dion Cassius Bargioras, tout court, et Tacite lui donne même par erreur le « prénom » de Jean [1].

Une seconde différence entre Barcochébas et les premiers insurgés, c'est que ceux-ci étaient en possession des trésors du temple de Jérusalem et purent y puiser abondamment — au moins pendant les premières années — le métal nécessaire à la fabrication des flans de leurs pièces. A l'époque de Barcochébas, temple et trésor n'existaient plus, les insurgés étaient de pauvres gens qui n'avaient guère d'autre argent que celui qu'ils enlevaient. Cet argent leur arrivait sous la forme de deniers romains et c'est sous cette forme qu'ils le conservèrent ; ils se contentèrent de le surfrapper avec des coins orthodoxes de leur façon, pour faire disparaître les types et inscriptions qui rap-

[1] Tacit., *Hist.*, V, 12 ; Dion, XVI, 7.

pelaient un régime odieux. Tous les deniers de Barcochébas sont des deniers romains surfrappés, et la surfrappe a même été quelquefois si hâtive que l'ancienne légende est encore visible au bord du flan : ce sont même ces pièces, où l'on a pu déchiffrer les noms d'empereurs romains postérieurs à la première révolte (Galba, Vespasien, Trajan, etc.), qui ont permis d'attribuer d'une façon certaine à Barcochébas les deniers de Simon. Bien entendu, les pièces où la surfrappe n'est pas apparente, ayant exactement le poids, les types, les légendes des autres, appartiennent à la même époque et ne sont elles-mêmes que des deniers surfrappés, mais avec plus de soin : les numismatistes n'auraient jamais dû s'y tromper.

Ces observations générales me permettent d'être très bref dans l'énumération des types monétaires de Barcochébas. Son monnayage comprend des pièces d'argent et de bronze. Les premières sont, tout d'abord, les deniers romains surfrappés dont il vient d'être question (fig. 24). Les types sont, au droit, la

couronne ou la grappe, au revers, un vase et une palme, une palme seule, une lyre, ou deux trompettes (instruments sacrés qui sont aussi représentés sur l'arc de Titus). La légende du droit est invariablement *Simon* (nom

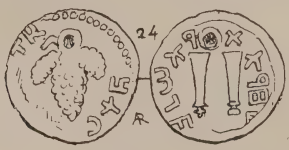

Fig. 24.

quelquefois orthographié d'une façon bizarre); au revers *Sh* (enat) *bet leher* (ut) *Israël* « an 2 de la liberté d'Israël », ou *Leherut Yerushalem* « liberté de Jérusalem ». Les pièces avec cette dernière légende, qui ne se distinguent en rien des autres, paraissent avoir été frappées à Jérusalem et confirment ainsi l'indication fournie par plusieurs textes, que les insurgés furent pendant quelque temps maîtres des ruines de cette ville.

C'est aussi par une occupation temporaire de Jérusalem et par un projet de relèvement

du temple qu'il faut expliquer l'existence d'un certain nombre de *sicles* frappés pendant la deuxième révolte (fig. 25). C'est une monnaie *archaïsante*, destinée à permettre aux Juifs

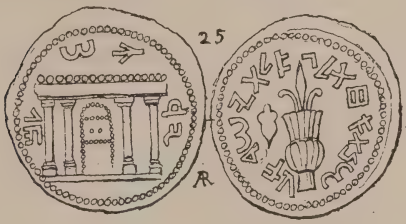

Fig. 25.

pieux de payer le montant exact de la taxe du temple de Jérusalem, conformément aux anciennes prescriptions [1]. Cette destination est bien indiquée par le type de ces sicles : un

[1] Ces sicles eux-mêmes sont, en partie du moins, refrappés sur des tétradrachmes gréco-romains (d'Antioche). Les tétradrachmes d'Antioche sont frappés d'après le système attique, mais on a déjà vu que, par suite de la dépréciation progressive, le tétradrachme attique était descendu au poids du statère tyrien, lequel ne se frappait plus. Barcochébas pouvait donc, sans erreur notable, accepter ces tétradrachmes pour des sicles.

portique à quatre colonnes, représentation idéale du temple de Jérusalem, qu'on se proposait de rebâtir. Au-dessus du temple figure parfois une étoile, qui peut être une allusion au surnom messianique de Simon « fils de l'étoile ». Le type du revers, *etrog* et *loulab*, est un souvenir des types analogues de la première révolte. Quant à la légende, le droit présente tantôt le nom de Jérusalem, tantôt celui de Simon : le revers, soit *Shenat ahat ligullat Israël* « an 1 de la délivrance d'Israël », soit *Sh(enat) Bet leher(ut) Israël* « an 2 de la liberté d'Israël », soit tout simplement *Leherut Yerushalem* « liberté de Jérusalem ».

Il est essentiel de remarquer que le nom de Simon ne figure jamais sur les sicles de la première année. La même observation s'applique d'ailleurs aux deniers : tous les deniers datés de Simon portent la date *an 2*. Qui donc était le monétaire principal de l'*an 1* ? La réponse a été fournie par la découverte assez récente des deniers suivants (fig. 26), en très petit nombre d'ailleurs, ayant pour

types le vase et la palme d'une part, la grappe de l'autre ; pour légendes *Eleazar hakkohen* (Éléazar le prêtre) et *Shenat ahat ligullat Israël* (An 1 de la délivrance d'Israël). Ces deniers sont contemporains de ceux de Simon ; — comme le prouvent certaines

Fig. 26.

pièces hybrides où l'on voit associés les droits ou les revers de pièces des deux chefs — ils nous apprennent que, pendant la première année, Simon Barcochébas, chef militaire de l'insurrection, s'effaça devant le chef religieux, Éléazar, que les rebelles avaient sans doute nommé grand prêtre : le prêtre Éléazar est probablement identique au rabbin Éléazar de Modéïn, oncle de Barcochébas, dont il vient d'être question.

Il existe aussi des bronzes d'Éléazar, éga-

lement de la première année ; l'inscription (fig. 27) est la même que sur les deniers, les types (palmier et grappe) presque identiques.

Fig. 27.

Reste à mentionner les nombreux bronzes de Barcochébas, dont quelques-uns aussi présentent des traces de surfrappe. Ces bronzes, destinés sans doute à la solde des troupes, sont datés de la première année (*Shenat ahat ligullat Israël*), de la seconde (*Sh. bet leherut Israël*) ou tout simplement de la liberté de Jérusalem (*leherut Yerushalem*). Les bronzes de la première année (fig. 28) portent au droit la légende *Simon Nasi Israël* (Simon prince d'Israël). Le mot *Nasi,* qui a désigné à une époque ultérieure le président du sanhédrin, est peut-être pris ici dans le sens de « chef militaire » ; il fait pendant au mot

Cohen (chef religieux), qui figure sur les bronzes d'Éléazar de la même année. Sur les bronzes des deux autres classes, Barcochébas s'intitule seulement *Simon* (fig. 29). C'est qu'après la mort d'Éléazar, il avait réuni tous

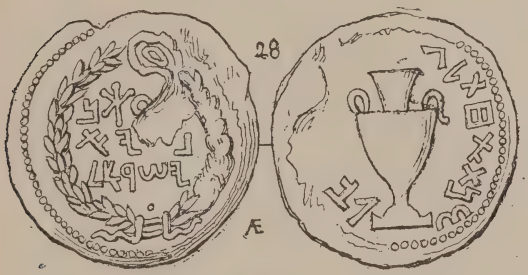

Fig. 28.

les pouvoirs [1]. Quant aux types des bronzes de Simon, ils n'offrent rien de particulier; ce sont les mêmes emblèmes orthodoxes que sur les pièces d'argent : couronne, lyre,

[1] Sur certaines pièces le nom *Simon* est remplacé par celui de *Jérusalem;* ces pièces et en général celles qui sont datées de la « liberté de Jérusalem » paraissent avoir été frappées dans la capitale.

diota, palme ou palmier, grappe de raisins ou feuille de vigne. Ces types varient suivant les modules et servent à distinguer, à première vue, la valeur de la pièce.

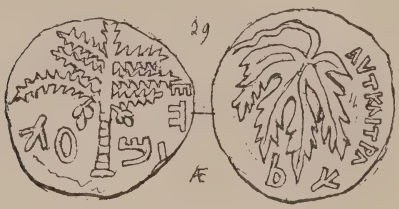

Fig. 29.

Je ne veux pas quitter les monnaies de la seconde révolte juive sans rappeler que le Talmud y fait allusion dans un passage bien connu. « Le *Ma'aser Sheni* (la seconde dîme), dit-il textuellement, ne peut être racheté avec une monnaie qui n'a pas cours, comme la monnaie de Koziba ou de Jérusalem, ou celle des rois antérieurs [1]. » La

[1] Tosefta *Ma'aser Sheni*, I, 5. Le même passage est reproduit avec des altérations dans le Talmud de Jérusalem (*Ma'aser Sheni*, I, 2) et dans celui de Babylone

monnaie de Koziba, ce sont les sicles et deniers de Simon Bar Cochba, que les rabbins, ses ennemis, appellent souvent *Ben Koziba* « le fils du mensonge ». La monnaie de Jérusalem, ce sont les sicles et demi-sicles de la première révolte avec l'inscription « Jérusalem la sainte ». La « monnaie des rois antérieurs », ce sont les bronzes des Hasmonéens et des Hérodes, peut-être aussi les tétradrachmes des Séleucides et des Ptolémées qui n'avaient plus cours à l'époque où notre *halakha* fut rédigée. Ainsi, bien interprété, ce passage du Talmud est la confirmation complète du système de classification qui vient d'être exposé : il achève de montrer que les monnaies d'argent juives n'ont jamais eu qu'un caractère exceptionnel et révolutionnaire.

(*Baba Kamma*, 97 *b*.). Les monnaies des révoltes sont réunies ici sous l'appellation commune de « monnaie du danger » et le rabbin Imé décide qu'elle doit être jetée à la mer.

VI

Avec les monnaies de Barcochébas, nous avons terminé notre voyage à travers la numismatique juive. Si la première révolte avait eu pour conséquence la destruction du temple, la seconde amena l'extermination presque complète de la population juive de la Palestine. De nombreux colons païens prirent la place des anciens habitants, et sur l'emplacement de Jérusalem s'éleva une ville romaine appelée Ælia Capitolina, du nom de l'empereur Ælius Adrien et de Jupiter Capitolin, dont le temple remplaça celui de Jéhovah. Cette ville, dont l'accès était défendu aux Juifs, eut le rang de colonie et a laissé une longue suite de monnaies de bronze qui s'étend d'Adrien à Valérien (136-260). Je reproduis ici les deux types les plus intéressants. L'un représente la fondation de la ville — un colon traçant le sillon qui marquera les limites de la future enceinte

(fig. 30). L'autre nous montre les trois divinités — Jupiter, Junon et Minerve — qui étaient adorées dans le temple de Jupiter Capitolin à Rome et à Ælia (fig. 31).

Fig. 30.

Jérusalem n'est pas la seule ville de Palestine où le culte païen se soit ainsi emparé de lieux naguère affectés au culte du vrai

Fig. 31.

Dieu. Le fameux temple des Samaritains sur le mont Garizim, qui, déjà une fois, sous les

Séleucides, avait été transformé en un temple de Jupiter Hospitalier, puis était retourné au culte monothéiste, fut désaffecté une seconde fois en faveur de Jupiter. Ce temple est figuré sur une très pittoresque médaille de Néapolis (nouvelle capitale de la Samarie, aujourd'hui Naplouse), frappée sous l'empereur Antonin le Pieux (fig. 32).

Fig. 32.

Cependant, au moment où le judaïsme était ainsi humilié, traqué, exterminé dans sa patrie d'origine, puisant des forces dans sa défaite même, il se répandait de plus en plus

dans les pays de la dispersion et faisait la conquête de bien des âmes. Non seulement le monothéisme juif, la morale juive gagnaient des prosélytes jusque sur les marches du trône, mais les légendes païennes elles-mêmes commençaient à s'accommoder aux traditions juives, à se fondre avec elles. Nous avons un exemple bien remarquable de cette fusion graduelle dans une monnaie de la ville d'Apamée en Phrygie, qui date de l'empereur Septime Sévère et qui a été répétée plusieurs fois sous les règnes suivants (fig. 33). Au revers de cette médaille on voit deux personnages, homme et femme, assis dans une caisse qui flotte sur les eaux; sur le couvercle entr'ouvert perche un oiseau. A gauche, une autre scène qui continue la première dans l'ordre des temps : les deux personnages sont sortis de la caisse, et l'oiseau leur apporte un rameau d'olivier. A cette description vous avez reconnu sans peine un épisode bien connu de l'histoire du déluge. Des traditions analogues à celle de la Bible existaient chez

les païens ; les Phrygiens notamment avaient leur mythe du déluge, qui avait fini par se localiser à Apamée-Cibotus, Apamée « la Boîte ». Comme cette ville renfermait dès l'époque de Cicéron une nombreuse population juive [1], il dut s'opérer de bonne

Fig. 33.

heure une fusion des deux légendes ; nous en avons d'ailleurs la preuve dans un passage des *Livres sibyllins* où l'auteur raconte que

[1] Voir Cicéron, *pro Flacco*, 28. La quantité d'or (destiné au temple de Jérusalem) confisquée par Flaccus sur les juifs d'Apamée est évaluée à 100 livres, ce qui, étant donné le rapport des valeurs de l'or et de

l'arche de Noé s'arrêta aux sources du fleuve Marsyas, c'est-à-dire près d'Apamée-Cibotus[1]. Maintenant imaginez un magistrat, juif ou judaïsant, d'Apamée, à la fin du IIe siècle — l' « agonothète » ou édile Artémas — chargé d'inventer un nouveau type pour les monnaies de cette ville. Vous comprendrez qu'il se soit empressé d'en choisir un qui avait le mérite singulier de concilier de la façon la plus heureuse ses propres traditions religieuses avec celles de la localité ; d'ailleurs, pour enlever toute espèce de doute, c'est le nom de Noé (ΝΩΕ) qu'il fait graver en toutes lettres sur l'arche : le déluge d'Apamée et le déluge de Noé sont bien, pour lui, le même déluge.

Arrêtons-nous sur cette illustration, à la fois piquante et consolante, d'un syncrétisme religieux qui se dessinait alors un peu partout

l'argent, correspond à environ 350 kilos d'argent ou 50,000 demi-sicles, quantité si considérable qu'elle doit représenter la contribution de plusieurs années ou des dons extraordinaires.

[1] *Poèmes sibyllins*, I, 273.

dans le monde païen, au profit du judaïsme et de son fils aîné, le christianisme. C'est l'époque où l'auteur inconnu du *Traité du sublime* ne craint pas d'emprunter à la *Genèse* un exemple du « sublime » littéraire ; c'est l'époque où l'empereur Alexandre Sévère place dans son oratoire un buste d'Orphée entre un buste d'Abraham et un buste de Jésus-Christ. Encore deux siècles et un poète, païen fanatique, s'écriera avec une indignation qui témoigne de sa sincérité [1] :

Plût au ciel que jamais sous Titus et Pompée,
Rome n'eût asservi les Juifs à son épée !
Le mal déraciné refleurit dans nos cœurs
Et le peuple vaincu subjugue ses vainqueurs.

Paris, avril-novembre 1887.

[1] Rutilius Namatianus, *Itinéraire*, v. 385 :
Atque utinam nunquam Judaea subacta fuisset
Pompeii bellis imperioque Titi !
Latius excisæ pestis contagia serpunt
Victoresque suos natio victa premit.

Date Due

FACULTY

CJ1375 .R37
Les monnaies juives,
Princeton Theological Seminary-Speer Library
1 1012 00001 4433